



**VENDREDI 9 FÉVRIER 2018**

Cette année l'Association Sportive inaugurera sa première **BOUM CARNAVAL** à laquelle tous les élèves du collège sont conviés. Elle aura lieu le **vendredi 9 février** prochain de **18h à 22h** dans le hall du collège en **tenue déguisée** !

Entrée : **5 euros** (de préférence par chèque à l'ordre de l' «Association Sportive du collège Saint Exupéry») à **apporter le soir même**.

L'entrée donnera droit à 2 boissons et 3 crêpes sucrées. Possibilités de racheter des crêpes et boissons pour 50 centimes.

Les élèves ne seront pas autorisés à sortir du collège avant 22h sauf si vous précisez sur cette autorisation l'horaire de sortie ou avec la présence d'un représentant légal pour récupérer l'élève.



Cette autorisation est **A RENDRE QUELLE QUE SOIT LA RÉPONSE** au professeur d'EPS de l'élève **AVANT LE MERCREDI 7 FÉVRIER**.



Je soussigné(e) Mr/Mme ....., responsable légal

de l'élève ..... en classe de .....

atteste qu'il/elle  Ne participera pas à la boum

Participera à la boum de ... h ... à ... h ... (précisez les horaires)

**Nous sollicitons les élèves pour apporter des crêpes !**

Mon enfant  N'est pas inscrit à l'AS  Est inscrit à l'AS

Je souhaite apporter mon aide en réalisant des crêpes :  NON

OUI (Précisez le nombre : .....) )

**SIGNATURE** du responsable légal :